



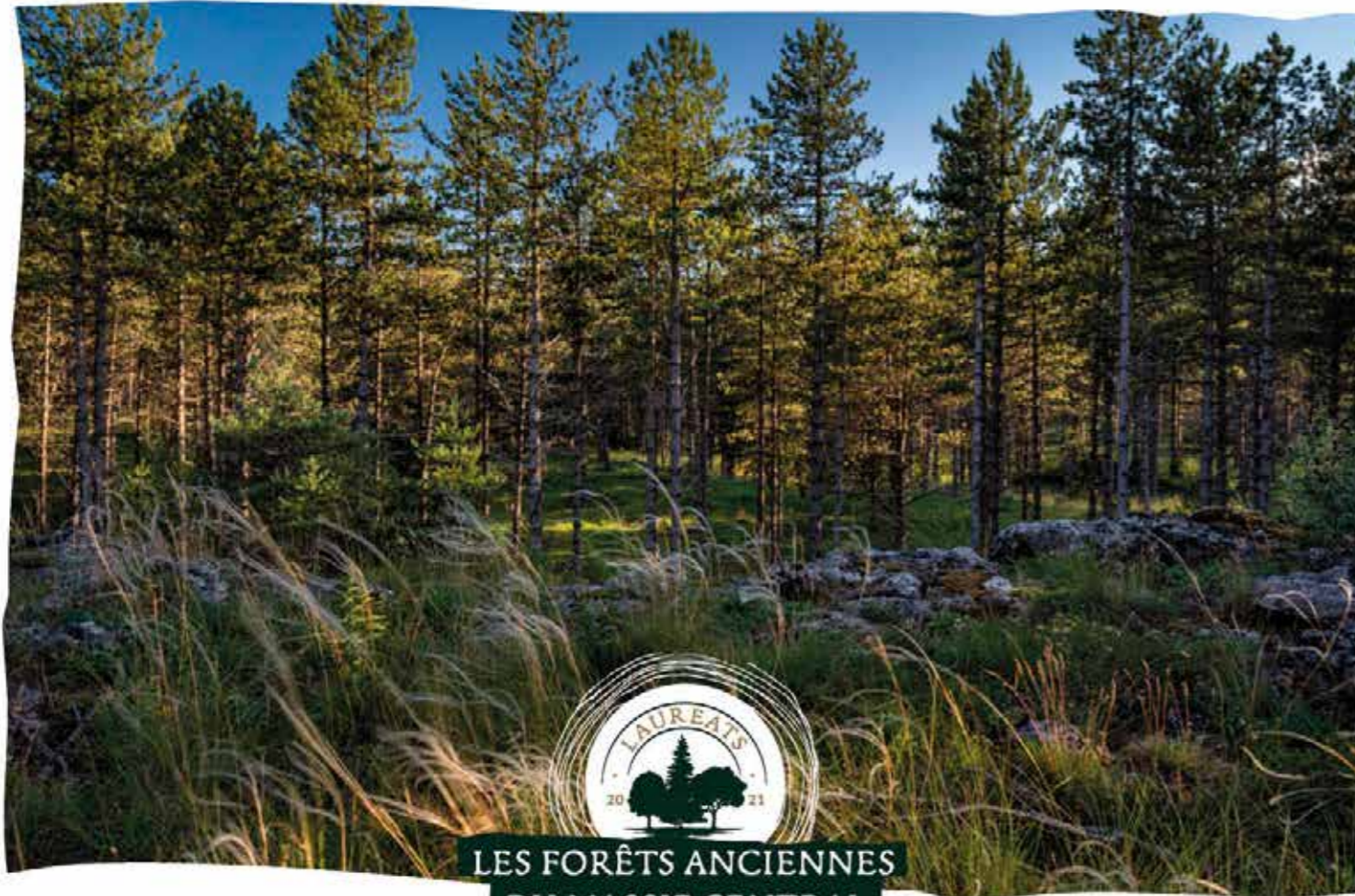
LES SYLVOTROPHÉES DES PARCS DU MASSIF CENTRAL

Pour (re)connaître et valoriser
la gestion durable
des forêts du territoire

DAMAC

Parcs naturels
du Massif central





LES FORÊTS ANCIENNES DU MASSIF CENTRAL

“

Préserver ces forêts anciennes est un enjeu majeur pour le territoire du Massif central.

Les forêts anciennes sont des espaces boisés qui ont conservé leur couverture forestière depuis au moins 200 ans, quelle que soit la gestion qui y a été menée. Sur un temps long, la permanence du couvert forestier sur ces terrains permet à une biodiversité spécifique de s'y maintenir (espèces végétales, insectes, champignons, etc.). Ces forêts présentent alors une valeur écologique importante, mais ont aussi bien souvent une valeur patrimoniale. Préserver ces forêts anciennes est un enjeu majeur pour le territoire du Massif central.

Depuis 2015, l'association des Parcs naturels du Massif central (IPAMAC), s'est engagée dans un programme d'actions pour préserver les forêts anciennes du territoire. Les douze parcs du Massif central concentrent à eux seuls 65% des forêts du territoire, 1/3 de ces forêts sont présumées anciennes, soit une superficie de 500 000 hectares.

Collectivement, les parcs ont débuté leurs actions par un important travail de cartographie afin de mieux connaître les forêts anciennes

présentes sur leur territoire. Ils ont ensuite travaillé avec les acteurs de la forêt (propriétaires, gestionnaires, etc.) pour faire (re) connaître les enjeux de biodiversité liés notamment à l'ancienneté du couvert forestier et à la maturité des peuplements. Ils souhaitent aussi valoriser les enjeux de la multifonctionnalité forestière afin de favoriser le développement de modes de gestion responsables. De nombreux acteurs locaux ont ainsi pris part à ces actions menées dans tout le Massif central ! Un intérêt collectif pour la préservation des forêts anciennes confirmé !

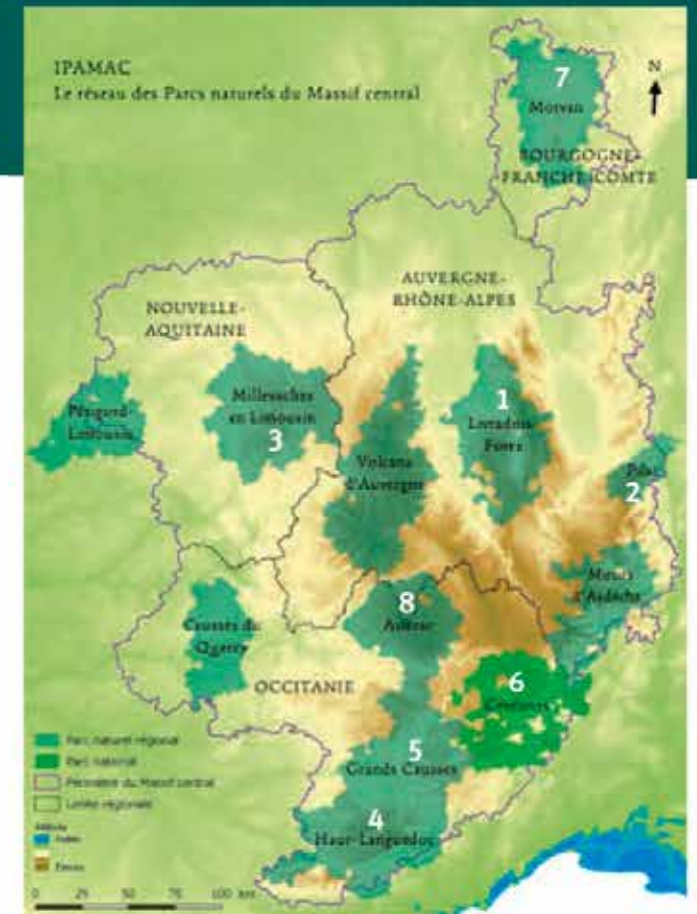
Toujours dans cette volonté de faire (re)connaître la richesse des écosystèmes forestiers, des concours nommés « SylvoTrophées » ont été organisés une première fois en 2018. Sur le modèle du concours « Prairies fleuries » en agriculture, ce concours vise à récompenser des propriétaires et gestionnaires forestiers gérant leurs forêts de manière équilibrée avec une prise en compte des enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Ils ont une gestion dite multifonctionnelle, c'est-à-dire une gestion de la forêt permettant à la fois de produire du bois de qualité, de préserver la biodiversité et de proposer un espace de loisir et de ressourcement accessible à tous. Seule une gestion forestière équilibrée et réfléchie permet de façonner une forêt apte à remplir ces rôles multiples. Par ces concours, la volonté des parcs est aussi de promouvoir ces pratiques durables auprès des autres propriétaires et du grand public.



Les huit SylvoTrophées DU MASSIF CENTRAL

2021

- 1 Parc naturel régional Livradois-Forez
- 2 Parc naturel régional du Pilat
- 3 Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
- 4 Parc naturel régional du Haut-Languedoc
- 5 Parc naturel régional des Grands Causses
- 6 Parc national des Cévennes
- 7 Parc naturel régional du Morvan
- 8 Parc naturel régional de l'Aubrac

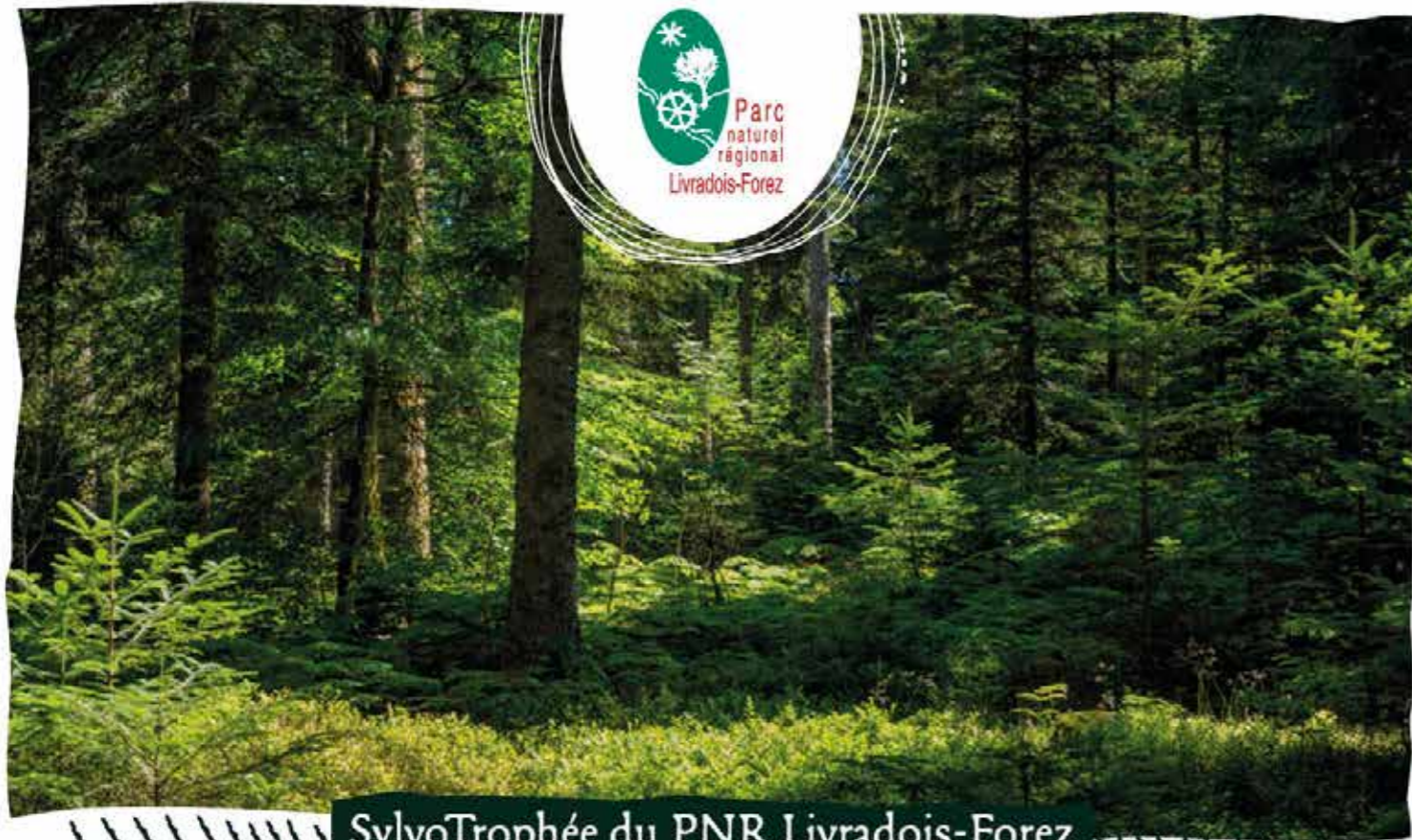


Chaque parc du Massif central a collaboré à l'organisation du concours sur son territoire par la mobilisation d'un jury composé de gestionnaires forestiers professionnels, d'écologues, d'accompagnateurs en moyenne montagne ou encore d'habitants du territoire. Tous ensemble, ils sont allés à la rencontre des candidats pour découvrir l'histoire de leurs forêts et échanger sur leurs pratiques de gestion forestière.



”

Découvrez au fil des pages, les spécificités des forêts lauréates ainsi que des témoignages de forestiers qui ont participé aux concours SylvoTrophées dans les huit parcs du Massif central.



SylvoTrophée du PNR Livradois-Forez

FORÊT LAURÉATE

Nom de la forêt :
Forêt sectionale des Ayes

Localisation :
Chambon-sur-Dolore (63)

Propriétaire : Section des Ayes, Commune de Chambon-sur-Dolore

Gestionnaire :
Office National des Forêts

Superficie de la forêt : 42,41 ha

Superficie de la parcelle : 10,1 ha

Type de propriété :
Forêt Sectionale

Comme tout Parc naturel régional, le Livradois-Forez est un territoire rural, reconnu au niveau national pour ses richesses naturelles, la valeur de son patrimoine et de ses paysages. Mais si celui-ci tient son nom de ses deux grands massifs forestiers, ce n'est pas un hasard. Sur ce territoire boisé à 55%, les enjeux forestiers sont aussi importants que variés. Non seulement le bois est l'une des ressources locales les plus importantes, génératrice de 900 emplois directs, mais les forêts modèlent également le paysage et influent directement sur la biodiversité du territoire. Le SylvoTrophée est l'occasion pour le PNR Livradois-Forez de mettre à l'honneur les sylviculteurs du territoire qui alimentent les filières locales en bois de qualité tout en offrant de sublimes paysages, en accueillant et préservant la biodiversité.

Pour cette seconde édition du concours, le Parc naturel régional Livradois-Forez et le Jury se sont entendus sur le thème de la futaie irrégulière, traitement sylvicole de rigueur en forêt sectionale des Ayes, en plein cœur du Haut-Livradois.

Forêt de production dont les coupes sont généralement vendues aux scieries locales de la vallée de la Dore, elle n'en oublie pas pour autant la valorisation de sa riche biodiversité courante. Maintien des zones humides, conservation d'arbres à haute valeur environnementale (arbres morts, arbres

porteurs de dendromicrohabitats...), préservation d'une station à lycopode en massue... sont autant d'actions conduites par l'Office national des forêts et le Conseil municipal du Chambon-sur-Dolore dans ces peuplements anciens.

Forêt sectionale des Ayes

Bien connue des amateurs de champignons, la forêt sectionale des Ayes est également fréquentée par des promeneurs et naturalistes locaux qui viennent y observer pic noir, chouette de Tengmalm, Chevêchette... Autant d'oiseaux patrimoniaux favorisés par la futaie irrégulière et la présence de gros bois. Il faut dire que l'aménagement de 1936 prévoyait déjà des coupes jardinatoires, assurant ainsi un couvert forestier continu dans le temps et l'espace ainsi que des revenus réguliers pour la section via la vente des bois.

La mise en œuvre régulière de travaux visant à maintenir ou restaurer la structure irrégulière du peuplement (nettoyement, dépressage, mise en lumière des feuillus...) permet une amélioration continue de la forêt qui est d'ailleurs certifiée PEFC pour la gestion durable pratiquée.

Une multifonctionnalité forestière qui, en somme, a permis à la section des Ayes de remporter le SylvoTrophée 2021 « Futaie irrégulière du Livradois-Forez » du PNR Livradois-Forez malgré une rude concurrence.

“
Le SylvoTrophée est l'occasion pour le PNR Livradois-Forez de mettre à l'honneur des propriétaires forestiers du territoire qui pratiquent une gestion multifonctionnelle.

Portrait et paroles DE FORESTIERS



SYLVOTROPHÉES DU MASSIF CENTRAL

“

Quand on n'a rien, on se bat pour peu.

C'est ainsi que Jean-Pierre Genestier, Maire de la Commune du Chambon-sur-Dolore, résume l'implication des habitants de la commune au fil des âges. Ici, la forêt a fait vivre les sections durant des décennies. Et elle continue de le faire, permettant à chacune d'entre elles d'avoir sa gestion et son budget propre. L'opportunité de faire concourir la section des Ayes au SylvoTrophée du Parc Livradois-Forez s'est présentée un peu par hasard, au fil d'un échange avec la Communauté de communes d'Ambert Livradois Forez. C'était l'occasion de faire découvrir la parcelle et sa gestion. Très bien accompagné par son technicien forestier territorial ONF, il a donc préparé le dossier de candidature de la section.

Pépiniériste producteur de plants forestiers et entrepreneur de reboisement (plantation et entretien) de profession, M. Genestier a réalisé de nombreux boisements de biens sectionaux qui ont aujourd'hui 40 à 45 ans. Ce qui ne l'a pas empêché d'être « impressionné par les nombreuses questions lors de la visite du jury ». « J'ai beaucoup appris sur notre forêt. Le SylvoTrophée est une récompense pour l'ensemble des biens sectionaux de la commune » conclut-il.



Les candidats 2021

Nom de la forêt :
Forêt sectionale des Ayes

Propriétaire :
Section des Ayes, Commune de Chambon-sur-Dolore

Lauréat 2021

Nom de la forêt :
Section de Bouffoux et Autres

Propriétaire :
Commune de Cunihat

Mention spéciale du Jury
« Mélange hêtre et sapin »

Nom de la forêt :
Bois de Gris

Propriétaire :
Groupement Forestier du Bois de la Roure, Christian GIRON

Mention spéciale du Jury
« Amélioration et irrégularisation d'une sapinière »

Nom de la forêt :
Bois de la Roure

Propriétaire :
Groupement Forestier du Bois de la Roure, Bénédicte CHALAMAUD

Mention spéciale du Jury
« Implication intergénérationnelle et hêtre vénérable »

Les membres DU JURY

Les sylviculteurs :
Frédéric Blin, ONF
Marc Lafaye, CNPF Auvergne-Rhône-Alpes
Virginie Monatte, gestionnaire forestière professionnelle indépendante et Présidente de l'ANATEF

Les écologues :
Mathieu Bernard, groupe mammalogique d'Auvergne et Chauve-souris Auvergne
Benoît Renaux, Conservatoire Botanique National du Massif central

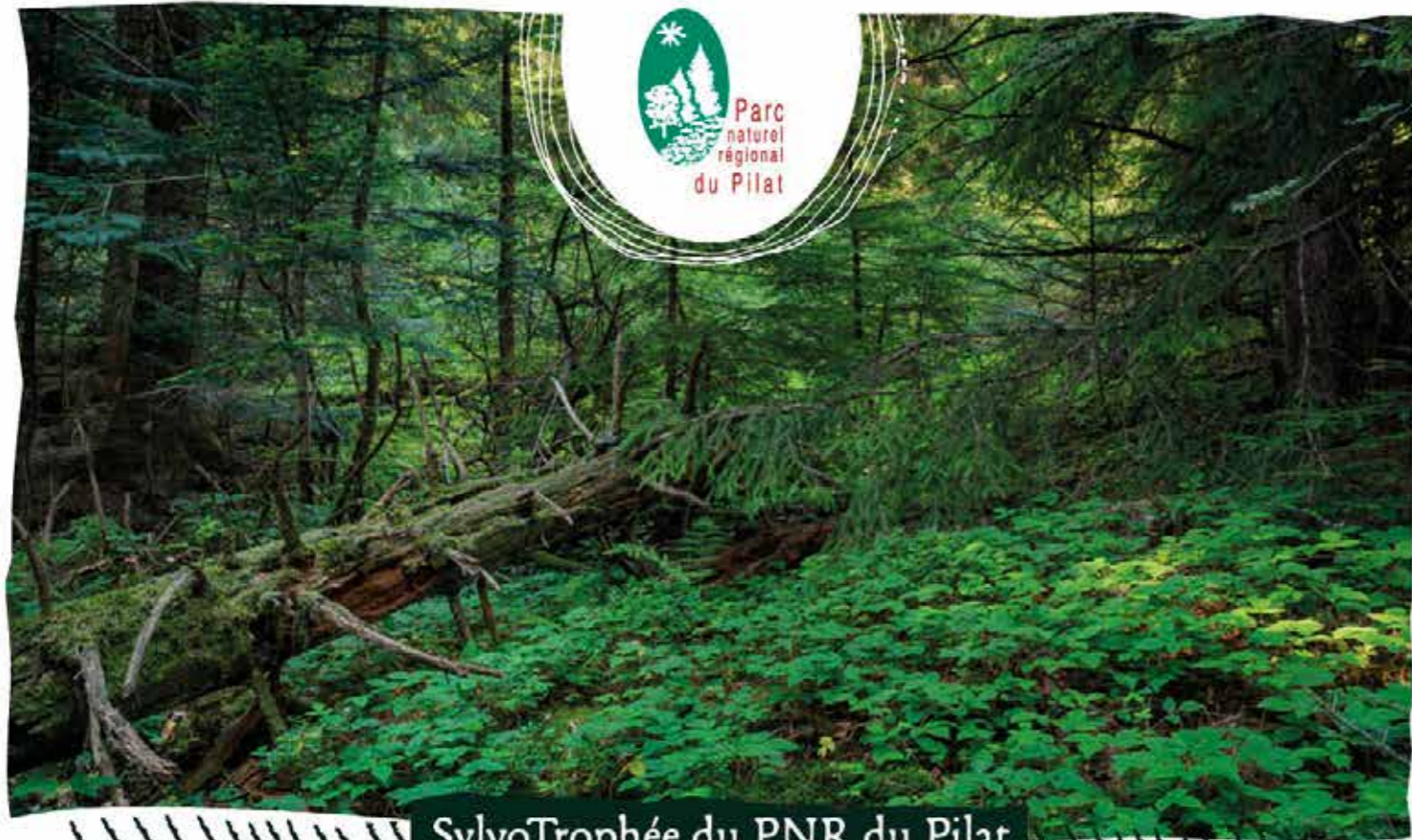
Les usagers :
Philippe Le Postec, ambassadeur nature au PNRLF et responsable de la sécurité du Trail des piqueurs
Paul-André Coumes, photographe professionnel



© E.Bohner

© E.Bohner

5



SylvoTrophée du PNR du Pilat

FORÊT LAURÉATE

Nom de la forêt :
Forêt du Châtelet

Localisation :
Saint-Régis-du-Coin (42)

Propriétaire :
Groupement Forestier du Châtelet,
Thyl VAN DE VELDE

Gestionnaire : Coforêt

Superficie de la forêt : 152 ha

Superficie de la parcelle : 2.8 ha

Type de propriété :
Forêt Privée



Après une première édition en 2018 orientée sur les sapinières irrégulières, le concours 2021 lancé sur le massif du Pilat fait la part belle aux forêts anciennes et à la trame de vieux bois. L'objectif de cette édition est de valoriser les espaces ayant conservé un caractère boisé depuis au moins 200 ans (=forêts anciennes) et sur lesquels on trouve une biodiversité spécifique ; ainsi que de mettre l'accent sur l'importance de conserver des vieux arbres en forêt.

Les forêts anciennes sont en effet caractérisées par la présence d'espèces animales et végétales qui présentent de faibles capacités de dissémination ou qui requièrent de fortes exigences sur la qualité écologique du milieu. Elles constituent également d'importants puits de carbone, notamment via un stockage conséquent dans le sol.

Quand à la présence de vieux bois en forêt (qui se traduit par la présence de gros bois

vivants ou morts – au sol comme sur pied – généralement porteurs de micro-habitats favorables à la faune), elle est très bénéfique à l'état de santé des espaces forestiers, à leur résilience et à leur productivité.

Cinq parcelles candidates ont été visitées par les membres du jury, toutes présentaient des spécificités et des atouts à faire valoir dans le cadre du concours, ce qui s'est traduit par la remise de mentions spéciales à l'ensemble des participants.

Forêt du Châtelet

La parcelle du groupement forestier du Châtelet, victorieuse de l'édition 2021, est majoritairement une pessière, saupoudrée de sapins, érables, sorbiers et alisiers. Elle est située à 1100m d'altitude sur des sols humides à tendance tourbeuse. La biodiversité y est riche, avec de nombreuses clairières au sein desquelles on retrouve des orchidées, carex, digitales et grenouilles ; des gros bois vivants ou morts porteurs de dendro-micro-habitats qui constituent des espaces de repos, nidification, garde manger à de multiples espèces comme le Pic noir. Il est agréable de s'y promener avec un changement de décor derrière chaque arbre et des espaces ouverts favorables à la contemplation. La gestion forestière pratiquée (abatage manuel, attention particulière portée à la préservation du sol) va de paire avec la conservation de cet espace et des services rendus par cet écosystème complexe.

“

La gestion forestière pratiquée va de paire avec la conservation de cet espace et des services rendus par cet écosystème complexe.

Portrait et paroles DE FORESTIERS



SYLVOTROPHÉES DU MASSIF CENTRAL

“

Ce prix va certainement donner un élan supplémentaire dans la voix de la biodiversité pour la gestion de notre forêt.

« Ce prix va certainement donner un élan supplémentaire dans la voix de la biodiversité pour la gestion de notre forêt. Notre groupement, géré par les cousins volontaires, s'occupe de ses bois, avec pour triple objectif de respecter du mieux possible l'environnement, entre autres par la présence de vieux bois, de bois morts aussi bien sur pied que tombés au sol, d'accorder une importance toute particulière à l'impact sociétal de nos forêts, et bien entendu cela dans une optique économique, mais raisonnée.

Ce prix, que nous avons reçu avec fierté, nous a permis de mieux réaliser que notre démarche allait dans la bonne direction, compte tenu de l'évolution écologique de la société, et surtout de donner un nouvel élan dans cette voie aux générations futures. »
Thyl Van de Velde - Groupement forestier du Châtelet / Lauréat 2021

« Le SylvoTrophée met en avant les pratiques forestières permettant de combiner la production de bois avec les apports de la forêt pour la société. Il crée une émulation entre propriétaires

forestiers en encourageant une gestion forestière de long terme. En tant que gestionnaire, la participation au jury du SylvoTrophée m'a permis de prendre du recul sur nos pratiques, tout en confirmant l'intérêt d'un certain nombre de choix de gestion réalisés pour le compte de nos clients. »
Pierre Lepinay, expert forestier et membre du jury.

« Très intéressés pour améliorer nos connaissances pour gérer la forêt, le regard critique d'une équipe de spécialistes nous a paru une opportunité à saisir.

En visitant les bois, nous avons beaucoup apprécié ces échanges en toute simplicité. Suivant leur profession, les membres du jury portent un regard différent et complémentaire. La biodiversité dans la gestion de la forêt est une notion récente pour nous.

L'organisation de ce SylvoTrophée nous a donné pleinement satisfaction : Une expérience riche de sens. »

Hubert et Andrée Arnaud, candidats au concours 2021



Les candidats 2021

Nom de la forêt : Forêt du Châtelet
Propriétaire : Groupement forestier du Châtelet, Thyl VAN DE VELDE
Lauréat 2021

Nom de la forêt : Forêt de Taillard
Propriétaire : Hubert et Andrée ARNAUD
Une bonne base pour obtenir une parcelle jardinée équilibrée

Nom de la forêt : Forêt du Grand Bois
Propriétaire : Marie-Ange AMIEL
Bon potentiel en bois mort au sol et sur pied

Nom de la forêt : Bois du Breuf
Propriétaire : Groupement forestier du CROZET
Bonne maîtrise de la gestion administrative du patrimoine forestier

Nom de la forêt : Forêt du Grand Bois
Propriétaire : Françoise TARDY
Bon potentiel d'avenir à améliorer

Les membres DU JURY

Les sylviculteurs :

Nicolas Monneret, expert
Pierre Lepinay, expert - SAS Fonsylve

Les écologues :

Anne Wolff, CEN Rhône-Alpes
Adam Gibaud, PNR du Pilat

Les usagers :

Berbard Fara, élu La Valla en Gier
Jean-Noël Combarmond, élu Pavezin
Fabien Perret, animateur Nature en Mont Pilat



SylvoTrophée du PNR de Millevaches en Limousin

FORÊT LAURÉATE



Dans un territoire boisé à 55 %, le SylvoTrophée permet de valoriser des propriétaires et gestionnaires qui mettent en pratique une gestion multifonctionnelle de leur forêt, c'est-à-dire une recherche d'un équilibre entre les fonctions de production de bois, environnementale et sociétale. Et l'intérêt des propriétaires et gestionnaires locaux est grand : en 2020, le PNR a reçu une quinzaine de candidatures, toutes aussi intéressantes les unes que les autres. Ce sont quatre parcelles forestières qui ont été présélectionnées en vue de la visite du jury.

L'ensemble des participants, jury et candidats, ont apprécié les échanges riches et variés : en toute simplicité et convivialité ! Des débats ont eu lieu, et certains ont vu leur positionnement évoluer face aux multiples enjeux économiques, environnementaux et sociaux auxquels les propriétaires et gestionnaires forestiers sont confrontés.

GF de Haute-Douyge

La parcelle lauréate fait partie d'un massif forestier au cœur d'une gestion familiale et est un témoin de l'évolution du paysage et de la gestion forestière du territoire. Anciennement constituée de landes pâturées, les parcelles ont été boisées dans les années 60 en douglas, faisant place aujourd'hui à des futaies régulières résineuses. Face aux enjeux climatiques, environnementaux, sociétaux et de production de bois, le GF de Haute-Douyge a choisi d'entamer une conversion en irrégulier de ses peuplements en y favorisant le mélange d'essences, la régénération natu-



relle et en s'appuyant sur la diversité des milieux naturels associés (hêtraie à houx, zones humides, affleurements rocheux, ...).

Le jury a apprécié le retour d'expériences du gestionnaire sur la mise en place de ces nouveaux choix sylvicoles et les enseignements tirés : « observer, comprendre, essayer, analyser et réussir ».

Dans ce site emblématique des Monédières, le GF de Haute-Douyge a à cœur de partager et d'ouvrir leur forêt à d'autres publics comme en témoigne le partenariat avec le centre équestre voisin, dont le passage encadré et répété des chevaux participe à l'entretien des pistes forestières.

Cette parcelle forestière, mêlant production de bois, conservation et amélioration de la biodiversité et prise en compte d'autres usages, a donc été désignée lauréate de l'édition 2021 du SylvoTrophée.

Une remise des prix a été organisée en présence du Président et d'élus du PNR de Millevaches en Limousin, l'occasion pour les propriétaires et le gestionnaire de partager une nouvelle fois leur vision de la forêt. Ce prix a été pour eux une véritable reconnaissance du travail mené.

Portrait et paroles DE FORESTIERS



SYLVOTROPHÉES DU MASSIF CENTRAL

“

On essaie aussi d'offrir de beaux paysages aux randonneurs, sur le chemin des Monédières.

Dans la famille Roger, la passion de la forêt se transmet de génération en génération. Étienne Roger, enfant du pays rentré en Corrèze en 2011 gère le groupement forestier de son père depuis 2006. Dans l'arboretum, non loin de la parcelle lauréate du SylvoTrophée 2020/2021, son père et l'un de ses petits-fils, sécateurs à la main, débroussaillent un peu, gestes appliqués et patients pour transmettre ce qui lie les hommes et les femmes de cette famille : « la passion de la forêt », comme souligne Odile, la mère. Étienne Roger incarne la quatrième génération. « C'est mon arrière-grand-père qui a commencé à planter au début du siècle dernier », précise-t-il. Forestier de formation, il a constaté que les transmissions forestières se faisaient trop tardivement. « La forêt est souvent la grande oubliée des héritages. Or ce que l'on transmet, c'est aussi une affaire de responsabilité ». Il propose alors à son père de créer un groupement forestier et qu'il en devienne le gestionnaire. Il se forme à la gestion irrégulière et apporte de nouvelles pratiques. Le dialogue entre générations s'opère : le père, attaché à « bichonner » ses arbres en « faisant propre », et le fils, attentif à laisser davantage faire la nature... « La vraie question n'est pas de critiquer tout ce qui a été fait avant, dans un certain



contexte, mais de se demander quel choix je fais aujourd'hui pour quel avenir. Prendre en compte l'existant et non pas créer une forêt sur une page blanche », souligne Étienne Roger. Sur la parcelle lauréate du SylvoTrophée, Étienne a commencé à irrégulariser : « Au lieu de faire des coupes rases, on privilégie l'étagement et la diversité de classes d'âge en favorisant les plus beaux arbres, qui vont rester, et en préservant les jeunes pour avoir une sorte de mouvement perpétuel. » En quinze ans, il procède à une poignée d'éclaircies et replante quelques 700 arbres au gré des dépérissements.

« Ici la moitié des douglas a plus de 50 ans. Notre objectif est de faire du bois de qualité, et non pas de la palette. » Le groupement forestier de la Haute-Douyge, 40 hectares au total, est une mosaïque de milieux, avec une hêtraie à houx historique et désormais un mélange d'essences (épicéas, sapins, mélèzes, érables et autres feuillus). « On essaie aussi d'offrir de beaux paysages aux randonneurs, sur le chemin des Monédières », ajoute-t-il. *Extrait de propos recueillis dans le cadre du Journal du Parc, édition Juin 2021, PNR Millevaches en Limousin.*

Les candidats 2021



Les membres DU JURY

Les sylviculteurs :

Julien Cassagne, gestionnaire forestier lauréat du SylvoTrophée 2018
Romain Damiani, technicien forestier au CRPF Nouvelle-Aquitaine et membre du jury en 2018

Les écologues :

Véronique Davlaud, chargée de mission au CEN Nouvelle-Aquitaine
Olivier Zappia, chargé de mission Patrimoine Naturel au PNRML

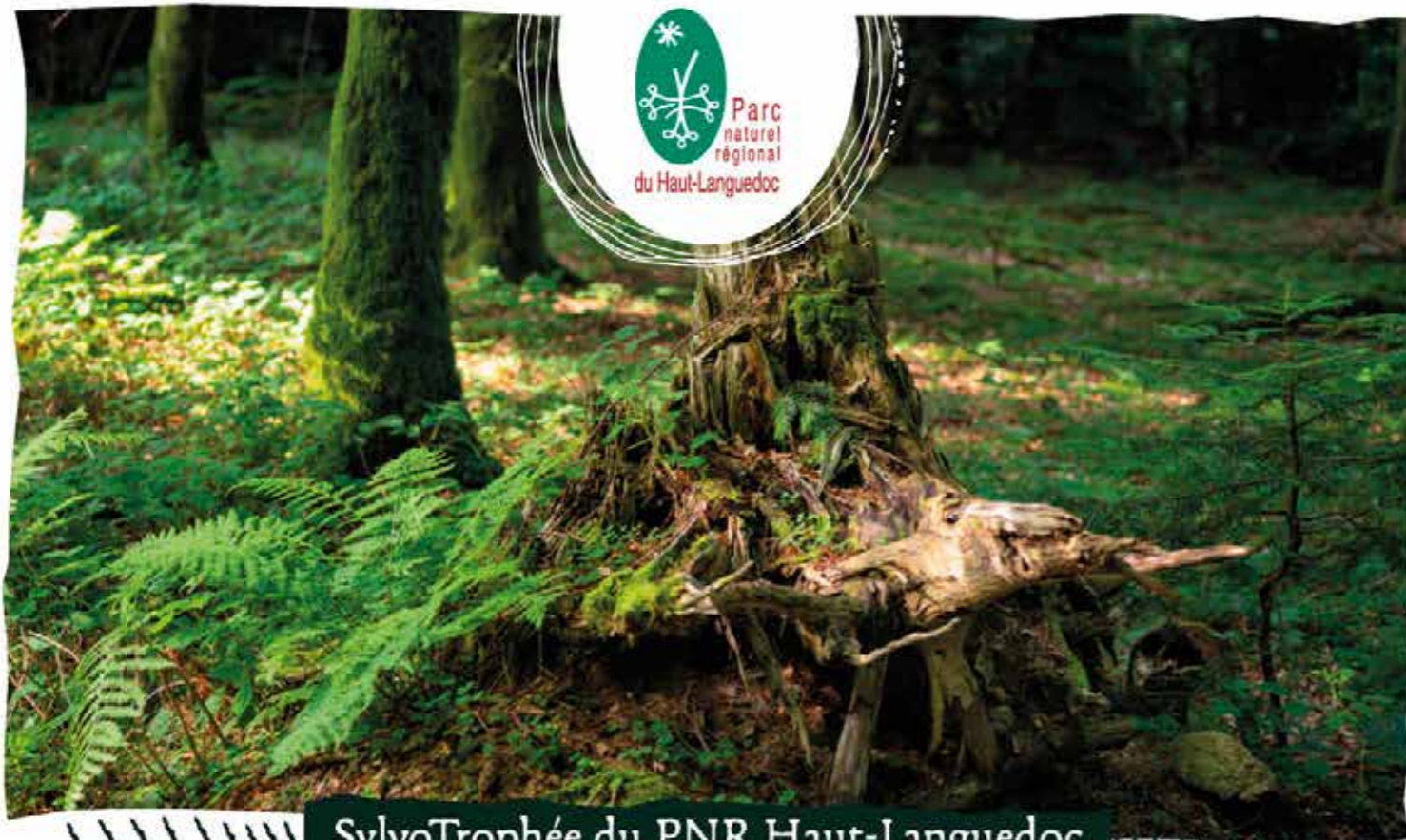
Les usagers :

Marie Mazurier, habitante du territoire et chargée de mission Communication au PNRML

“

Le partage, le dialogue et la valorisation d'essais, d'expériences sylvicoles ou encore d'idéologie : le SylvoTrophée est aussi un outil de cohésion et de coévolution.





SylvoTrophée du PNR Haut-Languedoc

FORÊT LAURÉATE

Nom de la forêt :
Groupement Forestier
des Saint Peyres

Localisation : Le Vintrou (81)

Propriétaire : GF des Saint Peyres,
Famille BINET

Gestionnaire : Messieurs Binet

Superficie de la forêt : 133 ha

Superficie de la parcelle : 3,16 ha

Type de propriété :
Forêt Privée

Après avoir déjà fait honneur aux feuillus tarnais en 2018, et aux forêts multifonctionnelles en 2019, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a choisi pour 2021 de changer de thème en s'appuyant cette fois-ci sur les forêts de résineux. La plupart de ces peuplements sont récents et issus des campagnes de plantation du FFN, néanmoins, certaines parcelles sont plus anciennes et sont très intéressantes d'un point de vue patrimonial, biodiversité et sylvicole. C'est ce type de forêt que le SylvoTrophée a voulu mettre en avant en 2021. Le concours s'est limité sur la partie tarnaise du Parc. Les parcelles candidates devaient en outre répondre au critère suivant : être des « vieilles futaies résineuses », c'est-à-dire avec une plantation antérieure à 1950. Par ailleurs, le propriétaire devait être en mesure de présenter un document de gestion durable pour sa forêt.

Au-delà de l'aspect concours, le SylvoTrophée est une excellente opportunité pour permettre aux différents acteurs (forestiers, naturalistes et usagers) de croiser leur regard et d'échanger de manière passionnée sur leur vision de la gestion forestière.

GF des Saint Peyres

Surplombant le lac des Saint Peyres, le groupement forestier éponyme est un groupement familial de 133 ha composé de 70% de résineux et de 30% de feuillus. Ici, les décisions sont prises en concertation, en famille. L'objectif prioritaire est la production d'un bois d'œuvre de qualité, en développant l'irrégularisation et la régénération naturelle lorsque

cela est possible. Les coupes de bois passent par des circuits courts, les propriétaires font appel à un scieur mobile pour transformer directement sur place les bois récoltés. Du fait de la proximité avec le lac, espace prisé des usagers, les propriétaires apportent une attention toute particulière à l'aspect paysager. D'ailleurs, la forêt est certifiée PEFC. La parcelle présentée au concours fait 3,16 ha et présente des douglas, accompagnés d'épicéa, de sapin et d'un sous-étage de hêtre. Les douglas de cette parcelle ont été plantés en 1920, ils font partis des premiers à avoir été plantés dans le Tarn !



Portrait et paroles DE FORESTIERS



SYLVOTROPHÉES
DU MASSIF CENTRAL

“

La gestion de cette forêt est une histoire de famille !

« Le SylvoTrophée est avant tout une expérience en forêt au pied des arbres avec un jury pluridisciplinaire durant laquelle nous avons présenté la gestion durable de notre forêt dans ses aspects multiples : économiques, sociaux et environnementaux. Le SylvoTrophée est la valorisation du travail passé et un encouragement pour poursuivre la gestion durable de notre forêt. » Sa gestion « est une histoire de famille où chacun se complète, nous sommes des passeurs de patrimoine naturel ».

Edwin Binet, GF des Saint Peyres.



Les candidats 2021

Nom de la forêt :
Groupement Forestier
des Saint Peyres

Propriétaire :
Famille BINET

Lauréat 2021

Nom de la forêt :
Forêt communale de
Saint Amans Valtoiret

Propriétaire :
Commune de Saint Amans
Valtoiret

Prix de l'accueil et de la
sensibilisation

Nom de la forêt :
Forêt de Donadille

Propriétaire :
M. CHALARD

Coup de cœur du jury

Nom de la forêt :
Forêt du Ribec

Propriétaire :
UGIFOR

Encouragements

Nom de la forêt :
Forêt du Puech du Fau

Propriétaire :
GF Boissezon Nollhac,
M. FRAYSSE

Prix de l'audace

Les membres DU JURY

Les sylviculteurs :

Denis Maraval, Syndicat des propriétaires forestiers
privés du Tarn
Aurélie Ransan, DDT 81

Les écologues :

Christophe Maurel, CEN Occitanie
Amaury Calvet, LPO 81

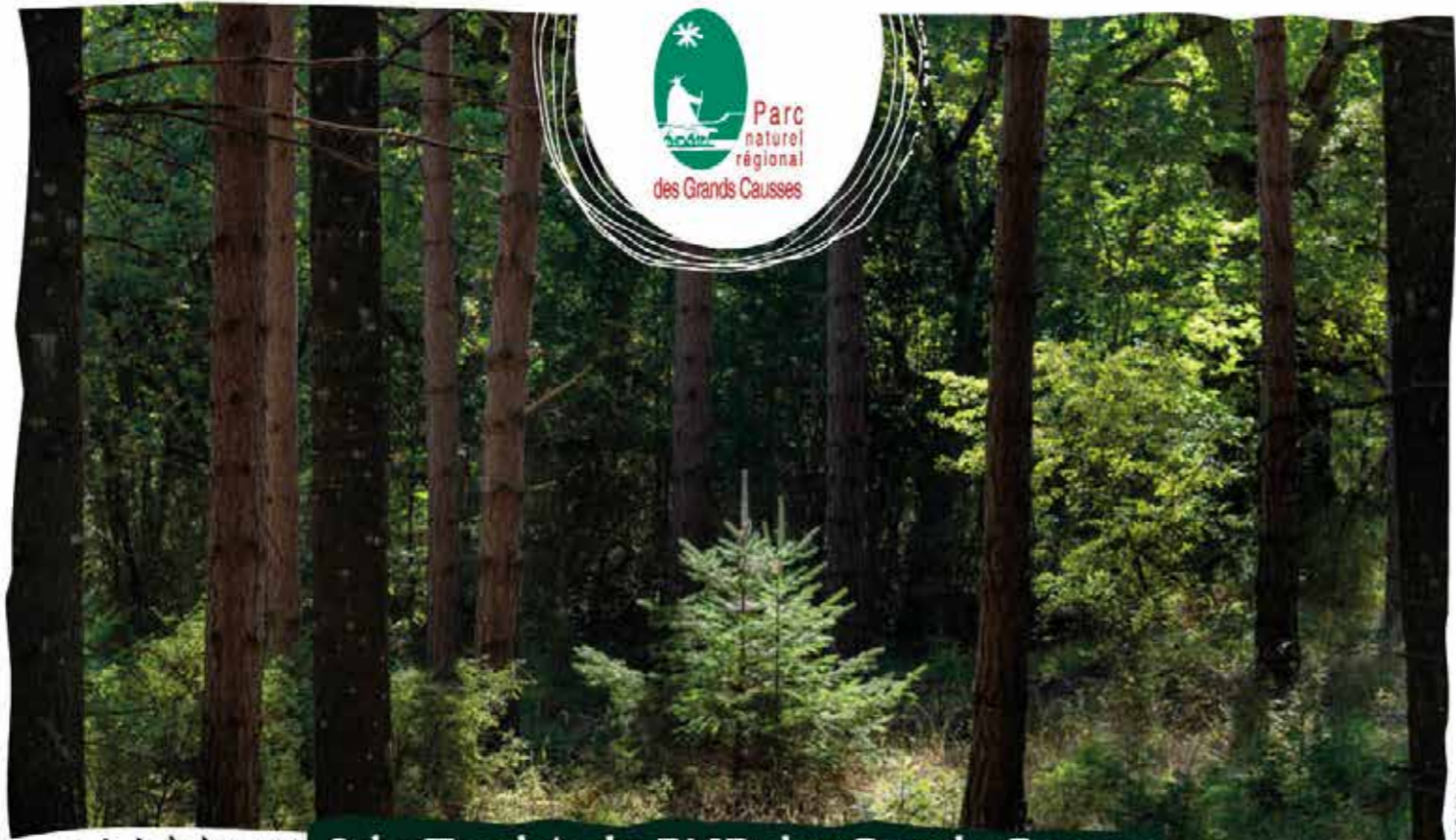
Les usagers :

Claude Moine, Fédération de randonnée pédestre
du Tarn
Philippe Liberos, Fédération des chasseurs du Tarn

“

Le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc est composé à 70% de forêts.





SylvoTrophée du PNR des Grands Causses

FORÊT LAURÉATE

Nom de la forêt :
Les Pincelles

Localisation : Verrières (12)

Propriétaire : SCI Terrasse, Jean-François et Michel Terrasse

Gestionnaire :
Pierre Foissac, expert forestier

Superficie de la forêt :
215 ha (propriété)

Superficie de la parcelle : 4,3 ha

Type de propriété :
Forêt Privée

L'organisation du Sylvotrophée est l'opportunité de croiser les regards sur la forêt et de valoriser les initiatives vertueuses des propriétaires forestiers et gestionnaires privés ou publics. La forêt du territoire étant essentiellement privée, il était évident pour le Parc naturel régional des Grands Causses de coorganiser un concours avec le Centre national de la propriété forestière d'Occitanie.

Les Pincelles

Située sur la Causse Rouge, la propriété des Pincelles s'étend sur 215 hectares. La parcelle présentée au Sylvotrophée est une plantation de Douglas au sein d'un boisement plus vaste et diversifié.

La parcelle visitée est une plantation équienne de Douglas avec des premiers travaux d'éclaircie visant l'irrégularisation et la production de bois d'œuvre à terme. Visuellement, les effets de l'éclaircie se font déjà sentir et la régénération s'implante en mélangeant spontanément les essences alors que la situation de cause n'est pas des plus favorable... En situation de plateau, les plantations sont particulièrement visibles (depuis l'A75 notamment). L'imbrication des plantations dans des boisements spontanés et anciens de chênes et pins sylvestres limite les impacts négatifs des plantations sur le paysage. La gestion souhaitée vise volontairement à réduire significativement les impacts des travaux. Relativement éloignés des zones de fréquentation, la propriété n'est pas concernée par la randonnée. La chasse y

est autorisée et permet de gérer la pression du gibier : un atout pour le renouvellement naturel futur de la forêt.

Alors que la gestion prévue du nouveau Plan simple de gestion oriente la gestion vers une sylviculture irrégulière des peuplements résineux, les boisements feuillus ponctuent la forêt d'îlots de senescences où dominent de vénérables chênes. Le propriétaire montre d'ailleurs un intérêt réel pour ces arbres. Il faut noter qu'il est au fait de la biodiversité, citant oiseaux, amphibiens ou encore le discret Lézard ocellé et la rare Proserpine des espaces plus ouverts... Ainsi, et malgré son caractère de plantations, le peuplement présente un intérêt écologique élevé qui s'améliorera dans le temps avec la gestion envisagée par son propriétaire.



Portrait et paroles DE FORESTIERS



SYLVOTROPHÉES DU MASSIF CENTRAL



J'ai beaucoup appris sur notre forêt.

En 1969, Jean-François Terrasse et son frère Michel créent le Fonds d'intervention pour les rapaces (FIR), une association dédiée à la protection des rapaces et, plus particulièrement à la réintroduction des vautours dans les Gorges du Tarn et de la Jonte. Elle constitue désormais la « mission rapaces » au sein de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). C'est dans ces années-là que les deux frères décident d'acheter les bâtiments (du XVII et du XVIII^e siècle) et les terres de la ferme des Pincelles et entreprennent le boisement d'une partie des terres au début des années 70.



Les candidats 2021

Nom de la forêt :
Les Pincelles (Verrières)

Propriétaire
SCI Terrasse, Jean-François et Michel TERRASSE

Lauréat 2021

Nom de la forêt :
La Vernière

Propriétaire
Marin Fabry

Coup de Cœur du Jury

Nom de la forêt :
Bois de la Mothe

Propriétaire
Commune de Sainte-Eulalie-de-Cernon

Mention « Biodiversité »

Nom de la forêt :
La Pio

Propriétaire
Société civile des Terres du Larzac

Mention « Société »

Les membres DU JURY

Les sylviculteurs :

Rémy Blazin, ancien chargé de mission bois énergie dans le département de la Lozère est désormais chargé d'affaire, SEM Causse Energia

Les écologues :

Didier Hermant, responsable BTS GPN, MFR Valrance, est Président du Comité scientifique du PNR des Grands Causses depuis 2012

Les usagers :

Fabien Daunas, Chargé de mission Aménagement et paysage au PNR des Grands Causses



Croiser les regards sur la forêt et valoriser les initiatives vertueuses des propriétaires forestiers.





SylvoTrophée du Parc national des Cévennes

FORÊT LAURÉATE

Nom de la forêt :
Forêt de Fretma et Cavalade

Localisation : Vébron (48)

Propriétaire :
Groupement foncier rural Somical,
Sylvie COISNE et Léa BARRE

Gestionnaire :
Alain GIVORS, expert forestier

Superficie de la forêt : 1330 ha

Superficie de la parcelle : 29 ha

Type de propriété :
Forêt Privée

Après une première expérience réussie en 2018, la seconde édition du SylvoTrophée du Parc national des Cévennes a été organisée en 2021. Les huit candidatures reçues témoignent de l'engouement des propriétaires et gestionnaires pour cette initiative et de leur volonté de montrer qu'une gestion durable et multi-fonctionnelle est possible. Les quatre parcelles sélectionnées pour être visitées par le jury, très différentes, étaient à l'image de la diversité des forêts du Parc national des Cévennes. Les comparer s'est avéré très délicat pour le jury, mais cela n'en a rendu l'exercice que plus intéressant et enrichissant encore !

Forêt de Fretma et Cavalade

Cette forêt de 1 330 ha, située sur le Causse Méjean est issue d'un reboisement réalisé dans le cadre du Fonds forestiers national (FFN) dans les années 1950-1960. Elle



abrite des espèces patrimoniales, comme le circaète Jean-le-Blanc, la chouette de Tengmalm ou le sabot de Vénus. La parcelle lauréate, composée essentiellement de Pin noir et de quelques bosquets d'Épicéa, a fait l'objet d'une éclaircie en 2013. Le jury a particulièrement apprécié la qualité de la gestion forestière et la pertinence des choix effectués : sylviculture irrégulière à couvert continu, plantations d'enrichissements en essences feuillues autochtones, valorisation paysagère, transmission entre générations, préservation de la biodiversité... On se plaît beaucoup à imaginer ce à quoi ressemblera cette forêt « de première génération » dans quelques décennies !

Portrait et paroles DE FORESTIERS



SYLVOTROPHÉES
DU MASSIF CENTRAL

“

Nous sommes heureuses que par ce concours, les forêts de notre territoire soient prises en compte et valorisées.

« La prise en compte de facteurs complexes par les personnes aux profils variés qui composent du jury du SylvoTrophée est à l'image de notre gestion :

Ça a été un plaisir de voir des personnes aussi enthousiastes que nous de notre forêt et de nos projets.

Etre lauréates du SylvoTrophée est un plaisir pour nous dans la mesure où nous travaillons tous les jours à surveiller, améliorer, diversifier notre forêt. Nous ne sommes jamais sûres des résultats, en particulier sur le long terme, mais nous le faisons avec la conviction que cela doit aller dans le bon sens.

La restitution d'un jury polyvalent soutient notre conviction, souligne les points positifs et aussi les efforts sur lesquels il nous faut persévérer. C'est bon pour nous d'avoir ce retour, d'autant plus qu'il nous honore. »

Léa Barré, GFR Somical.



Les candidats 2021

Nom de la forêt :
Forêt de Fretma et Cavalade

Propriétaire :
Groupement Foncier rural Somical, Sylvie COISNE et Léa BARRE

Lauréat 2021

Nom de la forêt :
Forêt de Camp Figoux

Propriétaire :
Jony Brès

Mention spéciale
« Prix de la combativité »

Nom de la forêt :
Forêt communale de Banne

Propriétaire :
Commune de Banne

Mention spéciale
« Au service de la biodiversité »

Nom de la forêt :
Forêt de Conches

Propriétaire :
Groupement forestier de Conches

Mention spéciale
« Une belle forêt d'avenir »

Les membres DU JURY

Les sylviculteurs :

Matthias Cornevaux, entrepreneur de travaux forestiers
Jean-Christophe Chabalier, CRPF Occitanie / département de l'Aude, technicien forestier

Les écologues :

Thomas Brusten, Institut de développement forestier, ingénieur forestier
Emeric Sulmont, Parc national des Cévennes, garde-moniteur

Les usagers :

Eliette Guine, La filature du Mazel, atelier de fabrication artistique
Michèle Vankeerberghen, Le Chambon, conseillère municipale

“

On se plaît beaucoup à imaginer ce à quoi ressemblera cette forêt « de première génération » dans quelques décennies !





SylvoTrophée du PNR Morvan

FORÊT LAURÉATE

Nom de la forêt :
CHU de Dijon Lacour

Localisation : Lacour-d'Arcenay (21)

Propriétaire :
Le CHU de Dijon Bourgogne,
Florent CAVELIER

Gestionnaire : Office national des forêts

Superficie de la forêt : 107 ha

Superficie de la parcelle : 9,98 ha

Type de propriété :
Forêt d'établissement
public de santé

Le Parc du Morvan, le CRPF et l'ONF ont organisé pour la troisième fois un SylvoTrophée dans le Morvan. Cette édition s'est déroulée le 30 juin 2021. Ce concours forestier vise à valoriser des propriétaires et gestionnaires forestiers du territoire qui mettent en œuvre une gestion multifonctionnelle de la forêt, équilibrée entre ses différentes fonctions : production de bois, préservation de l'environnement et du paysage, accueil du public.



“

Il y a un réel travail d'identification et de maintien des arbres morts (au sol et sur pied) et d'arbres habitats.

Cette année, le thème choisi était « Gestions sylvicoles durables des forêts Morvandelles ».

Toute forêt - communale, sectionale ou privée - dans le périmètre du Parc naturel régional du Morvan faisant entre 4 et 10 ha, possédant au moins 20% de feuillus d'essences autochtones et ayant ses documents de gestion durable à jour si nécessaire était invitée à participer.

CHU de Dijon Lacour

La forêt lauréate est une Chênaie pure de 9,98 hectares avec quelques arbres en mélange (hêtre, épicéas).

Cette forêt est actuellement traitée de manière régulière avec une recherche de l'irrégularisation lorsque cela est possible. Des dérogations au plan d'aménagement ont déjà été faites pour éviter des coupes rases non nécessaires afin de préserver au mieux les services rendus par la forêt.

L'objectif du peuplement est la production de bois d'œuvre.

Dans cette forêt fréquentée principalement par les locaux, il y a un réel travail d'identification et de maintien d'arbres morts (au sol et sur pied) et d'arbres habitats. Ces arbres sont essentiels à la résilience de nos forêts puisqu'ils abritent plus de 25 % de la biodiversité forestière.

De plus, lors de l'exploitation et afin de préserver le sol forestier - essentiel au maintien des forêts - les entreprises utilisent des cloisonnements.

Portrait et paroles DE FORESTIERS



SYLVOTROPHÉES DU MASSIF CENTRAL

“

Ce prix, c'est avant tout la reconnaissance d'un travail, d'un savoir-faire.

En tant que gestionnaire forestier le fait de participer au SylvoTrophée était d'une part de découvrir quelque chose de nouveau pour moi et d'autre part de s'impliquer, d'une certaine manière, dans la gestion forestière du Morvan en collaboration avec le PNR. La journée s'est très bien déroulée et a permis un échange riche avec les membres du jury. Cela permet de bien avoir conscience de tous les enjeux de la forêt et d'en tenir compte dans la gestion courante. Très satisfait par cette journée où l'on rencontre des gens passionnés par la forêt, le concours SylvoTrophée est l'occasion de découvrir différentes façons de gérer la forêt de manière respectueuse et permet de mettre en valeur les bonnes pratiques sylvicoles. Par conséquent le concours SylvoTrophée mérite d'être plus connu.

Vincent Czyzewicz, agent ONF et gestionnaire de la forêt

Nous sommes propriétaire d'un massif forestier de 107 hectares sur LACOUR D'ARCENAY depuis 1991. La participation de l'établissement au SylvoTrophée 2021 est la combinaison de plusieurs éléments :

- une volonté d'inclure la forêt d'un établissement public dans un environnement plus large



- une volonté de valoriser le choix d'une gestion durable en lien avec sa situation géographique et les enjeux environnementaux actuels tout en conciliant son aspect économique.

L'attribution du premier prix par le jury a conforté l'établissement dans ses choix de gestion. Ils sont le résultat d'une concertation régulière, d'échanges avec tous les personnels de l'ONF. Les décisions d'un propriétaire

forestier institutionnel ne sont "rien" sans l'implication des agents gestionnaires chargés de les mettre en œuvre.

Ce prix, c'est avant tout la reconnaissance d'un travail, d'un savoir-faire, celui des équipes de l'Office mais également une belle publicité pour le domaine privé des établissements de santé et l'attention que les dirigeants de ceux-ci lui porte.

Florent Cavalier, Centre Hospitalier Universitaire DIJON Bourgogne

Les candidats 2021

Nom de la forêt :
CHU de Dijon Lacour

Propriétaire :
Le CHU de Dijon Bourgogne

Lauréat 2021

Nom de la forêt :
Grand Venois,
Bois de Mont

Propriétaire :
Gérard Gaudin

Prix spécial de la forêt mosaïque adaptée au contexte local

Nom de la forêt :
Forêt du Canto de Rouaule

Propriétaire :
Commune de Pierre-Perthuis

Prix spécial du mélange d'essences pour la forêt de demain

Les membres DU JURY

Les sylviculteurs :

Émilie Philippe, représentante du syndicat des sylviculteurs nivernais
Éric Boittin, expert forestier chez Forestry Club de France

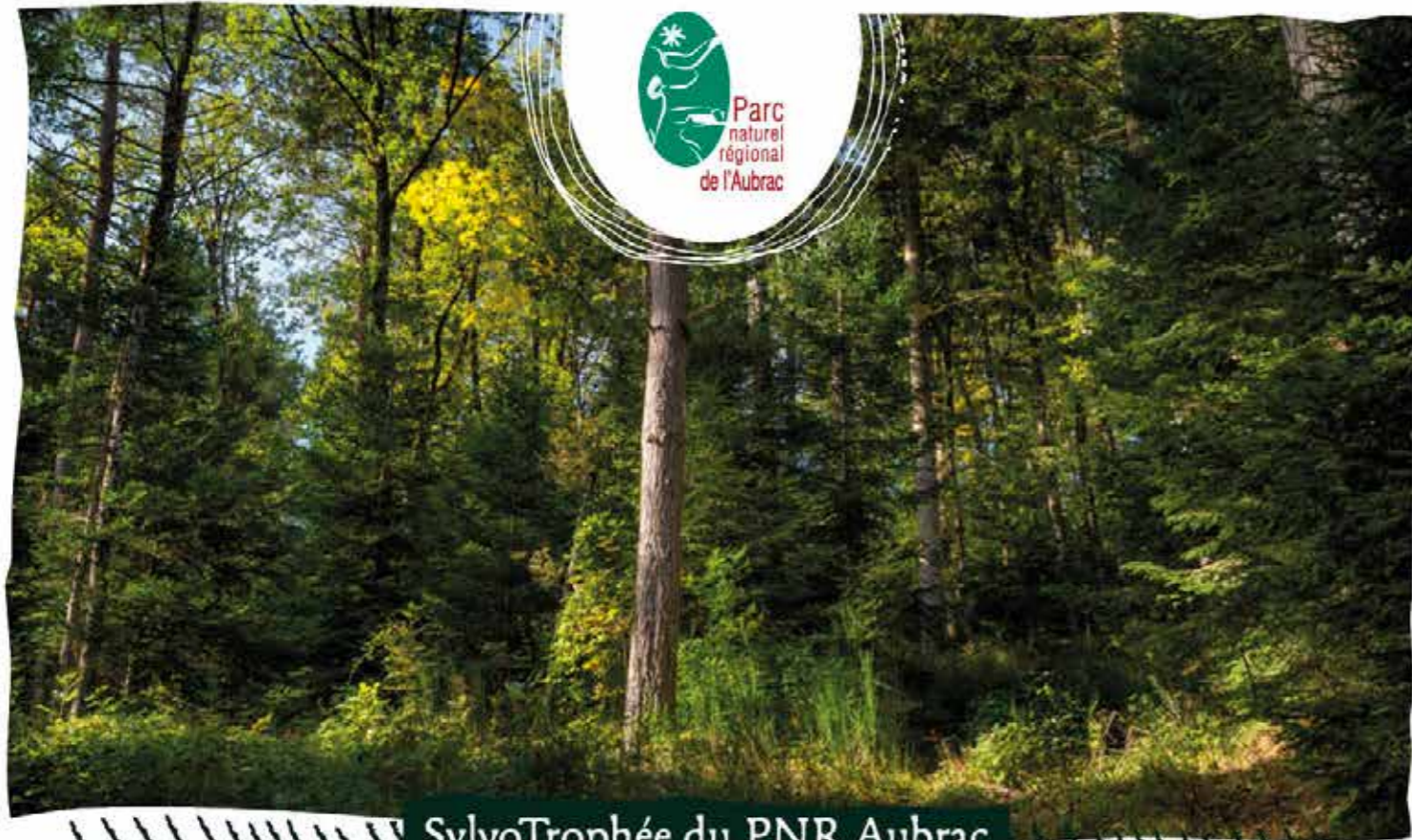
Les écologues :

Cédric Foutel, chargé de projet au Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
Olivier Bardet, botaniste au Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, délégation Bourgogne

Les usagers :

Olivier Arcelus, gérant de gîtes touristiques labellisés valeur Parc et d'une pépinière
Patrick Henriot, président de la Fédération Française de Randonnée de Saône-et-Loire





SylvoTrophée du PNR Aubrac

FORÊT LAURÉATE

Nom de la forêt :
Grand Bois de La Roquette

Localisation : La Canourgue (48)

Propriétaire :
Indivision Seguin, Michel SEGUIN

Gestionnaire :
Forêt Evolution

Superficie de la forêt : 126 ha

Superficie de la parcelle : 10.63 ha

Type de propriété :
Forêt privée

Le PNR de l'Aubrac est reconnu pour ses vastes estives qui s'ouvrent à l'infini sur le plateau du même nom. Et pourtant, la forêt occupe également une place importante sur ce territoire de moyenne montagne. Avec 80 000 ha, elle représente 1/3 de l'espace. Reléguée par l'agriculture sur les zones de pente, la forêt est très présente dans les multiples gorges (appelées localement Boraldes) qui descendent du plateau vers les vallées du Lot et de la Truyère. Au carrefour de multiples influences climatiques et géologique, cette forêt s'avère être une véritable mosaïque de peuplements. Une diversité que le PNR de l'Aubrac et l'ensemble des acteurs du territoire cherche aujourd'hui à valoriser dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle. Le concours SylvoTrophée a ainsi été l'occasion de mettre en lumière la sylviculture

exemplaire pratiquée sur la propriété de Monsieur Michel Seguin à la Canourgue. Ce groupement forestier occupe plus de 200 ha de peuplements de pins sylvestres à l'interphase entre l'Aubrac et les Causses. Une parcelle a particulièrement retenu l'attention du Jury.

Grand Bois de La Roquette

Perdu à 900 m d'altitude sur la Causse, celle-ci s'avère être une oasis incroyable de diversité. Sur une petite dizaine d'hectare, une futaie adulte présente un mélange de sapin pectiné, hêtre, pin noir, chêne sessile, cèdre de l'atlas, érables...

Gérée avec une volonté d'irrégularisation par le cabinet Forêt Evolution, cette parcelle constitue un exemple réussi d'intégration de l'ensemble des enjeux économiques, environnementaux et paysagers.



“
Au carrefour de multiples influences climatiques et géologique, cette forêt s'avère être une véritable mosaïque de peuplements.”

Portrait et paroles DE FORESTIERS



SYLVOTROPHÉES
DU MASSIF CENTRAL

“

Je remercie le Parc pour le trophée et reste à l'écoute des conseils.

« Je suis très fier d'avoir pu participer et remporter le concours SylvoTrophée organisé par le PNR de l'Aubrac, pour ma parcelle forestière située au «Grand Bois» de La Roquette. Cette propriété agricole et forestière est dans ma famille depuis des siècles mais nous n'exploitons plus nous-même depuis 1905. Je n'en ressens pas moins un fort attachement. Après avoir restauré les bâtiments, j'essaie de

faire gérer au mieux mes parcelles forestières, y compris en plantant les terrains qui s'y prêtent ! Et cela avec l'appui du cabinet Forêt Evolution. Encore une fois je remercie le Parc pour le trophée et reste à l'écoute des conseils qui me seront apportés pour perpétuer cette magnifique forêt »

Michel Seguin, Indivision Seguin



Les candidats 2021

Nom de la forêt :
Grand Bois de La Roquette

Propriétaire :
Indivision Seguin,
Michel SEGUIN

Lauréat 2021

Nom de la forêt :
Forêt de la Martinerie

Propriétaire :
Jean Louis Coulon

Nom de la forêt :
Bois de Guirande

Propriétaire :
Commune d'Argence
en Aubrac

Nom de la forêt :
Forêt de la Gravière

Propriétaire :
Noël DELTRIEU
et Isabelle SIBRA DELTRIEU

Les membres DU JURY

Les sylviculteurs :

Jean Pierre Compain, directeur de la MFR de Javols
Serge Dumazel, propriétaire forestier et élu référent
Charte Forestière - Président jury

Les écologues :

Michel Quiot, naturaliste
Christophe Rieutord, technicien FDC 48

Les usagers :

Gonzalo Díaz, accompagnateur en montagne





LES SYLVOTROPHÉES DES PARCS DU MASSIF CENTRAL

Les Sylvotrophées sont coordonnés par l'Association des Parcs naturels du Massif central (IPAMAC), dans le cadre d'un programme de préservation et de valorisation des forêts anciennes soutenu par la politique de développement du Massif central.

LES PARCS ORGANISATEURS DES ÉDITIONS 2021 :

- PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AUBRAC
- PARC NATIONAL DES CÉVENNES
- PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-LANGUEDOC
- PARC NATUREL RÉGIONAL LIVRADOIS-FOREZ
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Pour plus d'informations :

IPAMAC

Association des Parcs naturels du Massif central

contact@parcs-massif-central.com

04 74 59 71 70

Création graphique : Good Day Communication - Impression : Caurt (Mantelera)

L'opération est financée par :



AGENCE NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
Commissariat du Massif central

L'opération « Forêts anciennes - volet 3 » est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec des fonds européens de développement régional.

Action réalisée en partenariat avec :



IPAMAC

Parcs naturels
du Massif central

